

MUNICH, 17 ET 18 SEPTEMBRE 1990

Déclaration commune de M. le Président de la République et du chancelier fédéral de la République fédérale d'Allemagne à l'occasion des 56^e consultations franco-allemandes

Les 56^e consultations franco-allemandes se déroulent à un moment privilégié de l'Histoire européenne. Les peuples d'Europe sont en train de surmonter la douloureuse et tragique division de leur continent. L'Allemagne retrouve, dans la liberté, son unité, l'Allemagne unifiée va constituer un élément essentiel pour

la stabilité et le renforcement de la paix dans la nouvelle Europe.

Le peuple allemand est conscient du fait qu'il n'a pu retrouver son unité qu'aux côtés et grâce à l'appui explicite et continu de ses alliés et amis, parmi lesquels notamment la France. Il est particulièrement reconnaissant de cette compréhension et de cette sympathie.

Conscients des responsabilités de nos deux pays quant à la préparation de l'avenir de l'Europe, nous sommes parvenus aux constatations suivantes :

1. Sur la base du Traité de coopération franco-allemande du 22 janvier 1963, les relations entre la France et l'Allemagne sont devenues un modèle unique de rapports d'amitié et de confiance entre deux Etats et deux peuples voisins. Ce Traité et son Protocole additionnel du 22 janvier 1988, qui s'appliquent à l'Allemagne unifiée, sont l'expression de la communauté de destin que forment nos deux peuples. Cette œuvre de paix d'une qualité exceptionnelle constituera encore à l'avenir la pierre angulaire de notre politique.

2. L'accomplissement de l'unité allemande, que nous saluons en commun, donne à notre coopération qui, dès le départ, s'était fixé pour objectif de faire avancer ensemble l'œuvre d'unification européenne dans tous les domaines, une nouvelle portée et de plus larges horizons.

Nous voulons que nos pays se développent ensemble, unis par des liens de plus en plus étroits. L'unité de l'Allemagne ouvre de nouvelles possibilités de coopération dans tous les domaines, notamment ceux de l'économie et de la culture.

3. Nous engageons vivement les entreprises françaises et allemandes à s'investir durablement dans les cinq nouveaux Lander de la République fédérale d'Allemagne.

Nous désirons encourager aussi, de façon sensible, la coopération culturelle, et les échanges de jeunes avec cette partie de l'Allemagne, afin d'accélérer l'adaptation de millions de personnes, après des décennies d'isolement et d'endoctrinement, à notre communauté de valeurs.

Le processus d'union européenne a favorisé de manière déterminante les bouleversements en Europe centrale et en Europe de l'Est et l'unification allemande. Cette évolution va accélérer l'union de l'Europe.

Nos deux pays continueront d'être le moteur de la construction européenne. Notre objectif est l'union européenne comme base solide de l'unité de l'Europe dans son ensemble.

Conformément à notre initiative du 18 avril 1990 s'ouvriront dans trois mois à Rome les conférences gouvernementales sur l'union économique et monétaire et l'union politique. Nous désirons conclure ces conférences gouvernementales afin que les réformes qui en découleront puissent être ratifiées par les Etats membres avant la fin 1992 et, qu'ainsi, les bases de l'union européenne puissent être posées au moment même de la conclusion du marché unique. Ce nouveau pas important vers l'intégration est indispensable pour que la Communauté européenne puisse remplir un rôle et une responsabilité politique et économique croissants.

A l'avenir, nous harmoniserons nos positions afin d'ouvrir la voie à la future union politique grâce notamment à la coopération franco-allemande.

Nous sommes résolus à agir en vue d'une confédération européenne au sein de laquelle tous les Etats de notre continent coopéreront à égalité.

4. Etant donné leur action en faveur du respect des droits de l'homme dans l'ensemble de l'Europe, l'encouragement à la percée démocratique, et leur soutien aux processus de réformes économiques en Europe centrale en Europe orientale, ainsi qu'en Union soviétique, la France et l'Allemagne renforceront le développement d'une politique commune à l'égard de l'Est. La contribution de la France et de l'Allemagne sera d'autant plus efficace que les deux pays rassembleront leurs possibilités politiques, leurs potentiels économiques et leurs actions culturelles.

Pour consolider la sécurité et développer la coopération dans l'ensemble de l'Europe, le prochain sommet de la CSCE que la France accueillera en novembre, revêt une importance capitale. Nous nous emploierons ensemble à jeter les bases d'un nouvel ordre de paix européen durable et juste et nous établirons à cet effet les cadres institutionnels nécessaires.

5. La France et l'Allemagne partagent, du fait des liens politiques, économiques, sociaux et culturels qu'elles ont forgés au cours de l'histoire avec l'espace méditerranéen et les pays qui lui sont voisins, un intérêt particulier par la sécurité et la stabilité de cette région.

Les deux Gouvernements sont donc résolus à renforcer, dans le cadre européen, leur coopération avec les Etats d'Afrique du Nord et de la Méditerranée orientale, afin de contribuer efficacement, en étroite coordination, à la paix, au progrès économique et social, et à la protection de l'environnement dans cette région.

Le Conseil franco-allemand de Défense de sécurité, qui s'est réuni pour sa quatrième session le 18 septembre 1990 sous la présidence du Président de la République et du Chancelier fédéral de la République fédérale d'Allemagne, est parvenu aux conclusions suivantes :

1. Du fait de l'évolution intervenue, l'étroite coordination entre les deux partenaires, ancrés au sein de l'Alliance Atlantique et de l'Union de l'Europe occidentale, qui partagent le même espace de sécurité et s'efforcent de rapprocher leurs propositions sur toutes les questions de défense et de sécurité en Europe, est plus que jamais indispensable pour réaliser des progrès en matière de stabilité et de coopération sur ce continent.

2. Dans la perspective d'une Europe plus libre, le champ de la coopération entre la France et l'Allemagne s'élargit. La conclusion prioritaire d'un premier accord sur les armements conventionnels et sur un ensemble de mesures importantes de confiance et de sécurité qui font actuellement l'objet de discussions à Vienne, ainsi que le renforcement de la coopération en Europe qui figure à l'ordre du jour du prochain sommet de la CSCE, font partie des objectifs prioritaires vers lesquels la concertation franco-allemande doit permettre de progresser. La France et l'Allemagne demandent en outre

que les négociations de Vienne sur la réduction des forces conventionnelles en Europe se poursuivent immédiatement après la conclusion d'un accord dans ce domaine.

3. Les partenaires ont examiné l'état et les perspectives de leur coopération bilatérale.

La République fédérale d'Allemagne remercie la France pour la solidarité qu'elle a manifestée en vue d'assurer sa liberté pendant les quarante dernières années, notamment par le stationnement de ses forces armées.

Le Chancelier fédéral a insisté sur le fait que des soldats français resteraient les bienvenus en Allemagne.

Le Gouvernement français a fait part au Gouvernement allemand de son intention de réduire dans un premier temps de moitié, dans les deux prochaines années, les forces armées françaises en Allemagne. La brigade franco-allemande et les Forces françaises à Berlin ne sont pas visées par cette observation.

Les décisions nécessaires seront prises entre les deux pays au cours des prochains mois, en prenant en considération leurs intérêts et les intentions des autres alliés.

4. Le Conseil a pris connaissance de l'état de la coopération entre les forces armées françaises et la Bundeswehr. Il a souligné les dernières décisions prises en vue d'améliorer le fonctionnement opérationnel de la brigade franco-allemande.

Il a demandé aux organes compétents chargés de la coopération militaire de veiller à ce que l'expérience acquise dans le cadre du travail de la brigade franco-allemande enrichisse les divers projets de coopération en cours.

Le Conseil a demandé aux organes politiques et militaires chargés de l'harmonisation qui sont placés sous son autorité de lui présenter, d'ici à sa prochaine réunion, des propositions relatives à l'évolution ultérieure des structures communes, en tenant compte de l'élargissement des perspectives de coopération sur la base des nouvelles données politiques.

MUNICH, 18 SEPTEMBRE 1990

Conférence de presse conjointe de M. le Président de la République et du Chancelier de la République fédérale d'Allemagne à l'issue des 56^e consultations franco-allemandes

Je vous souhaite la bienvenue à l'occasion de notre conférence de presse à l'occasion des 56^e consultations franco-allemandes. Nous venons de terminer la réunion plénière habituelle avec le rapport de différents ministres. Nous venons donc de terminer ces consultations et avant de vous en parler je voudrais utiliser cette occasion, ici, à Munich pour vous remercier tous très cordialement du fond du cœur pour l'accueil très hospitalier que nous avons eu dans cette magnifique

salle et surtout M. Max Streibl toutes les autorités de Munich et surtout les citoyens et les citoyennes de la ville.

Ces consultations franco-allemandes ont été un succès et très sûrement nous en sommes redevables à nos collaborateurs, mais également au génie de cette grande ville et cela je voudrais le souligner d'une manière toute particulière ici.

Monsieur le Président de la République, Mesdames, Messieurs, ces consultations ont lieu à un moment historique de l'histoire européenne et de l'histoire allemande. Il y a une semaine à peine le règlement final sur l'Allemagne a été signé et conclu de manière solennelle, et cette formule un peu froide « Traité sur le règlement final sur l'Allemagne », cette formule ne peut être bien comprise que par celui qui refait défiler devant ses yeux l'histoire de ces dernières années, et de ces derniers siècles en Europe. Le 3 octobre 1990, dans très peu de temps, l'unité allemande sera accomplie et dans deux mois, du 19 au 21 novembre il y aura, à Paris, la réunion des 35 pays de la CSCE : cela marquera l'entrée dans une nouvelle époque de l'histoire européenne et de l'histoire du monde. Et pour nous les Allemands, c'est tout particulièrement une date importante. A la mi-décembre, à Rome, sous la présidence italienne, dans le cadre de la Communauté Européenne, nous aurons les deux conférences internationales sur l'union politique et sur l'union monétaire pour faire avancer, pour accomplir un pas en avant de plus vers l'intégration nécessaire européenne.

Avant que je vous dise exactement quels sont les résultats de nos discussions d'aujourd'hui et d'hier, j'aimerais vous dire encore quelques mots.

Le 3 octobre c'est un rêve que nous avons depuis longtemps qui s'accomplit en Allemagne. C'est l'Unification dans la liberté, dans l'autodétermination, après un processus de mutation lent et en accord avec tous nos amis voisins. Nous sommes tout à fait conscients du fait que nous n'avons pu avoir cette unité que aux côtés et grâce à l'aide de nos alliés et amis et surtout de nos amis français. Sans la réconciliation entre l'Allemagne et la France, sans le traité d'amitié et de coopération franco-allemand et sans cette bonne amitié de ces dernières années et tout particulièrement, Monsieur le Président, dans ces dernières années, lorsque nous avons eu ensemble cette chance de travailler ensemble, sans vous nous n'aurions pas pu arriver à ce résultat. Et bien c'est quelque chose à laquelle nous voulons penser avec gratitude. Nous voulons penser à ceux qui nous ont donné leur aide et leur soutien et quand je parle de gratitude, j'aimerais également saisir l'occasion pour, au-delà des gens qui font partie du gouvernement, penser à ceux qui ont également aidé dans ce chemin ou sur ce chemin : je pense à tous les soldats français, par exemple, qui ces dernières dizaines d'années, ont aidé à garantir la paix dans notre pays. Je pense à leur famille, également et à tous ceux qui d'une manière active dans le domaine culturel, dans le domaine des échanges des jeunes par exemple, ont contribué à ce que cette évolution soit si positive. Eux tous nous ont aidé dans des temps difficiles, nous ont aidé à assurer notre liberté et à arriver à nouveau à notre réunification.

Pour cette compréhension, pour cette sympathie, nous sommes particulièrement reconnaissants. Et nous savons bien que cela est d'autant plus important - cette aide et ce soutien - que dans certains pays comme la France, par exemple, le passé aurait pu pousser à avoir certaines craintes. Nous pensons qu'il faut bien, maintenant, penser à l'avenir et particulièrement à ce que nous pouvons faire avec nos amis français dans l'avenir de la même manière que nous avons travaillé dans le passé avec nos amis français.

Monsieur le Président et moi nous avons ainsi et pour cette raison mis au point une déclaration commune que nous avons approuvée aujourd'hui et qui dit exactement quelles seront les lignes de la coopération franco-allemande à l'avenir. Vous avez le texte sous les yeux, mais je voudrais quand même vous en lire quelques points.

D'une part le traité de l'Elysée de 1963 dans son protocole supplémentaire additionnel de 88 sera, continuera à être à la base de la politique de notre peuple. Deuxièmement, nous voulons continuer à renforcer l'intégration de nos deux peuples et utiliser également les nouvelles possibilités de coopération que l'unité de l'Allemagne peut offrir tout particulièrement dans les domaines économiques et culturels.

Nous engageons également les entreprises françaises en même temps que les entreprises allemandes à s'investir durablement dans les cinq nouveaux landers de ce qu'était la République démocratique allemande. Nous voudrions aussi qu'à l'avenir, dans la limite de nos possibilités bien sûr, nous puissions contribuer à l'intégration européenne. Et nous voulons conformément à notre initiative du 18 avril 1990 donner un fondement très sûr à l'unification européenne. Nous voulons également avoir un voisinage très stable avec tous nos voisins aussi bien au nord qu'au sud et à l'est et nous voulons continuer à améliorer notre coopération dans le domaine militaire.

Je suis content de voir qu'en dehors de la décision de principe du Président de la République, les forces françaises restent en Allemagne et que nous allons étudier les modalités par lesquelles cela se fera dans les années à venir. Nous avons, et cela est dans la nature des choses, surtout ces jours-ci, particulièrement réfléchi également au conflit qui se déroule dans le Golfe en ce moment et nous avons également réfléchi aux répercussions que cela entraînera, nous avons parlé de deux thèmes particuliers. Un de ces thèmes c'est l'introduction, dans le domaine culturel, de la nouvelle norme D2 MAC et je crois que là M. Schwarz Schilling et son collègue français ont accompli un travail énorme. Nous avons également eu un autre sujet : c'était la politique intérieure en République, enfin dans l'Allemagne et nous avons dit que les questions de la chaîne culturelle allaient être réglées. Nous nous sommes mis d'accord, c'est mon souhait personnel, le souhait que j'adresse au lander, ce que je voudrais c'est que ce traité soit signé par les landers puisque ce sont des landers qui signeront assez rapidement et M. Spah a pris la responsabilité de mettre ces collègues ministres-présidents au courant. On disait toujours que si c'était le Bund qui voulait, les landers voudraient aussi., et bien maintenant le bund a bien déclaré que c'était sa

volonté et les landers, les Bundeslanders de la République fédérale ont maintenant une occasion merveilleuse de montrer leur désir d'avancer dans ce domaine.

Voilà c'était une vue rapide des domaines que nous avons discuté. Maintenant je voudrais donner la parole au Président de la République.

Le Président

Mesdames et Messieurs, je ne peux que confirmer que ce qui vient d'être dit. Un certain nombre de décisions ont été prises au cours de ce 56^e Sommet, elles vous seront communiquées.

Sur le plan général assurément le point le plus important est dû au fait que nous soyons, si je puis dire, à la veille du 3 octobre et de l'unité entre les anciens, on peut déjà parler ainsi, Etats allemands. C'est une date très importante pour les Allemands, pour tous les Européens, pour le monde.

C'est sans doute la dernière fois qu'il m'arrive de m'adresser d'Allemagne, avant cette date, à des allemands et je tiens à leur rappeler ce que j'avais dit à Bonn, le 3 novembre de l'an dernier : j'avais déjà dit que la France ne faisait pas de réserve à l'éventualité - ce n'était encore qu'une éventualité - de l'Unification allemande. C'était une semaine avant la chute du Mur du Berlin. Je continue de penser que ce qui a été accompli depuis lors est allé dans le sens d'une histoire qui s'imposait et sur le plan du devenir de notre continent et sur le plan de la simple justice à rendre à un peuple déchiré.

Cela, naturellement, confère à l'Allemagne des devoirs nouveaux mais ces devoirs, elle les appréhende de la manière que nous voyons, c'est-à-dire en continuant de lier le développement allemand au développement de la Communauté et particulièrement dans le cadre de l'amitié avec la France. Le Chancelier a choisi quelques exemples pour en faire la démonstration et je n'y reviens pas.

J'ai été touché, en effet, par les démarches qui ont été faites auprès de moi par plusieurs municipalités allemandes pour demander le maintien des troupes françaises en Allemagne alors qu'elles y étaient venues dans des circonstances historiques qui pouvaient laisser derrière elles beaucoup d'amertume. Cela prouve que les relations humaines ont accompagné les démarches politiques. J'ai eu l'occasion de répondre que, malgré cela, l'objectif fixé par la France était le départ de ses troupes d'Allemagne, d'un pays appelé aujourd'hui à vivre pleinement sa souveraineté et sa sécurité. Mais il y a des inconnues : la démarche entre l'Allemagne et l'Union soviétique pour le départ des troupes qui se trouvent aujourd'hui en RDA, les convenances de nos alliés qui partageaient avec nous la garantie du statut de l'Allemagne mais aussi avec nos amis allemands. Cela n'ôte rien à l'objectif que j'ai initialement défini. Il faut se réinscrire dans l'ordre naturel des relations internationales, mais cela permettra de mettre au point une série de modalités que nous avons commencé d'aborder et qui se retrouvent dans le texte qui vous sera distribué.

J'observe en même temps que toute une série d'accords ont été parachevés aujourd'hui. Le Chancelier vous a dit les principaux et ce ne sont pas les seuls,

mais ils sont très importants. Par ailleurs, le Chancelier a réinsisté sur ce qui a été constamment son propre engagement : l'unité de son pays mais aussi l'unité européenne.

On dispose aujourd'hui de la Communauté des Douze. Cette Communauté devra passer des accords avec plusieurs autres pays, ceux qui aspirent à élargir la Communauté et ceux qui désirent disposer d'accords d'associations solides avec elle, et tout ceci pendant que se déroulent les conversations autour de la CSCE dont la réunion au mois de novembre sera un point majeur de l'histoire de cette année déjà si importante.

Pour l'Europe elle-même, c'est pour ce semestre, le président du Conseil des ministres italien qui a la charge d'émettre des propositions. Nous faciliterons sa tâche, surtout dans l'intention de voir un délai fixé pour l'union économique et monétaire, et l'union politique. De ce point de vue, l'étape qui s'annonce à partir du 1^{er} janvier 1993 devrait permettre tous les développements souhaitables.

Voilà, Mesdames et Messieurs, ce que je puis dire en l'état actuel des choses, en réitérant aux Allemands qui m'écoutent grâce à vous, les vœux que la France forme pour eux dans ce moment de leur histoire si chargée d'émotion, de souvenir et d'espérance.

M. Kohl

Merci, Monsieur le Président, je propose que nous utilisions le temps qui nous reste pour des questions.

Q - La France accueille avec beaucoup d'amitié l'unification allemande. Deux questions à ce sujet : que pensez-vous, Monsieur le Président, de la proposition faite par un conseiller du Président Gorbatchev, M. Portugaloff, de proposer un sixième siège de membre permanent au Conseil de sécurité de l'ONU, et qu'en pense le Chancelier Kohl ? Est-ce que vous en avez discuté ? Deuxièmement, au sujet du 3 octobre, est-ce que la France a été invitée ou avait été invitée à participer aux cérémonies de l'unification le 3 octobre à Berlin ? Et sinon, pourquoi est-ce qu'elle ne l'a pas été ?

Conseil de sécurité - Allemagne

R - Le Président - La question consistant à proposer la création d'un sixième poste d'un membre permanent du Conseil de sécurité est tout à fait normale en raison du rôle que joue l'Allemagne et qu'elle jouera dans les affaires du monde. Mais cette question ne m'a pas été posée. J'en ai pris connaissance assurément car vous n'êtes pas le seul à l'avoir apprise. Mais la question ne m'a pas été posée : je ne l'ai pas examinée, je n'ai pu en parler à personne, j'arrête donc là mes commentaires.

France - Allemagne

Quant au 3 octobre, la France, si elle y est conviée, sera certainement représentée. Peut-être voulez-vous me demander sans l'avoir précisé, à quel niveau ? Je ne sais pas moi. Je ne peux pas vous répondre sur ce sujet. Mais la France, en tant que telle - je ne suis pas

le seul à la représenter - sera naturellement aux côtés de l'Allemagne dans ce grand moment.

Conseil de sécurité - Allemagne

R - M. Kohl - Oui, j'ai entendu parler de cette remarque d'un conseiller du dirigeant soviétique. Et, pour qui réfléchit à cette question, c'est une question qui va encore beaucoup plus loin que simplement la question de ce que sera l'Allemagne unie. C'est une question qui touche à l'équilibre total des nations, et donc, je n'aimerais pas du tout que l'on mène une discussion officielle sur ce sujet. Si l'on veut changer la composition du Conseil de sécurité actuel, et bien, il faut réfléchir à ce qu'il reflète d'un point de vue global, d'un point de vue mondial. Et, il est évident que si l'on réfléchit à cela, ce sont de tous nouveaux aspects qui devront être intégrés. C'est une chose à laquelle nous ne pensons pas pour l'instant, nous n'avons aucun intérêt à entrer dans une discussion mondiale sur ce genre de questions. Nous avons bien d'autres problèmes énormes à résoudre dans notre pays et nous voulons les résoudre. Si au cours du temps, cette question devait se reposer, il faudrait bien discuter mais certainement pas dans une discussion officielle, et certainement pas dans une conférence de presse. Il faut que cela se fasse dans le cadre d'une responsabilité globale des Nations unies et la participation allemande n'est qu'une partie du monde, le monde a des dimensions tout à fait différentes.

Allemagne

Pour la deuxième partie de votre question, nous avons bien entendu réfléchi à la manière dont nous allons organiser cette manifestation, la journée de l'unité allemande. Il y a eu des réflexions, nous avons eu l'idée d'inviter les quatre pays les plus importants pour l'Allemagne, et bien entendu ses alliés. Mais il était évident, par pour des raisons d'animosité mais pour des raisons de temps, de date et que d'autre part, tout le monde ne pourrait pas accepter cette invitation, et bien, nous avons décidé de faire en sorte que nous aurions une manifestation qui serait plus tournée vers l'intérieur de notre pays.

Q - La Déclaration Commune contient une déclaration claire sur les dates pour l'Union monétaire. Monsieur le Chancelier, est-ce que vous arriverez à imposer cela d'une manière aussi claire vis-à-vis du ministre des Finances, ou est-ce qu'il y aura encore des discussions ?

Deuxième question au Président français : est-ce que j'ai compris ce que vous avez dit : après la première étape du retrait des troupes d'Allemagne, vous pensez à retirer complètement dans une deuxième étape toutes les troupes françaises ?

R - M. Kohl - Non, ce que vous dites pour la première partie de votre question il n'y a rien de nouveau dans ce texte, et la préparation de la conférence à Rome, nous en avons parlé avec notre ami français et nous continuerons à en parler en détail. Il y a beaucoup de choses à discuter, d'ailleurs, pour les

deux conférences, et la deuxième partie de la question vous concernait, Monsieur le Président.

Retrait des troupes françaises d'Allemagne

R - Le Président - Je croyais avoir été clair. J'ai dit que l'objectif c'est le retour en France des troupes françaises stationnées en Allemagne. Elle ne comportait aucune ambiguïté. J'ai simplement ajouté que cela ne se faisait pas comme cela par simple décision bilatérale, même si l'objectif est très clair et qu'il convenait de débattre des modalités d'exécution - parmi les modalités, il y a les délais, et ces délais peuvent être étudiés, il n'y a pas d'urgence avec les trois autres puissances qui se trouvaient impliquées dans le statut de l'Allemagne fédérale, y compris avec le gouvernement allemand en prenant en compte tout ce que suppose la courtoisie, l'intérêt mutuel pour entacher en rien les bonnes relations qui nous unissent. je ne l'ai pas précisé, mais vous l'aviez compris, que ce raisonnement ne s'appliquait ni aux troupes de Berlin ni à la Brigade franco-allemande.

Méditerranée occidentale

Q - La coopération avec les Etats méditerranéens et d'Afrique du Nord pourrait-elle s'étendre au domaine militaire ou s'agit-il seulement de relations politique et économique ?

R - Le Président - Je ne comprends pas très bien votre question, bien qu'elle soit très claire. Car avec les pays méditerranéens, s'il s'agit de la Méditerranée occidentale et pour le nord du continent européen, inutile, je suppose, d'insister sur la réponse à faire : avec l'Espagne, l'Italie, etc., nous avons déjà des accords entre nous, nous participons également à la même organisation - l'UEO - et nous appartenons à la même alliance. Pour ce qui touche à l'Europe orientale, toujours la zone européenne, je n'ai pas grand chose à ajouter.

Pour ce qui concerne l'Afrique du Nord, et au-delà l'extrême pointe du Proche-Orient, là-dessus je n'ai rien à dire sinon que nous n'avons aucune disposition militaire, dans aucun de ces pays. Nous avons de très bons accords, nous Français, avec le Maroc, avec l'Algérie, avec la Tunisie. Nous voisinons avec la Libye. Nous travaillons en très bonne harmonie avec l'Egypte, pour énumérer quelques-uns de ces pays, mais nous n'avons pas d'accord militaire. La question ne s'est donc pas posée. Nous n'avons pas de visée militaire, nous n'avons pas d'alliance militaire, nous n'avons pas l'intention de demander à ces pays, dans l'état actuel, des pactes d'assistance mutuelle. Je pense que vous avez dû comprendre qu'il s'agissait essentiellement de relations politiques, économiques et culturelles.

R - M. Kohl - Et puis surtout, il s'agit en fait d'une coopération dans le cadre européen, comme le texte le dit clairement.

CEE - Union monétaire-économique

Q - Une question au Président et au Chancelier. Il y a des Ministres des Institutions, pas seulement en Angleterre mais également en Allemagne qui veulent freiner une union monétaire. L'on dit aussi en Angleterre que les Allemands rendront les conditions d'une telle union si difficile que les autres ne pourront pas suivre. Qu'est-ce que vous avez à dire, à répondre, à ce genre de rumeurs qui existent aussi bien en Allemagne qu'à l'étranger ?

R - M. Kohl - Et bien, mon message est tout à fait clair : dans cette histoire, dans cette époque historique, nous voulons vivre l'autre message qui est contenu dans le préambule de notre constitution. C'est l'unification européenne. Or, cette unification européenne exige une unification politique et l'unification politique implique une union monétaire et économique. Ce n'est rien de nouveau et c'est le sens des deux conférences gouvernementales qui vont s'ouvrir en décembre à Rome. Il s'agit simplement de détails importants. Il y a eu des premières discussions dans le Conseil ECOFI d'autres vont suivre. Nous avons conclu avec nos amis français, que comme par le passé, nous allons nous concerter pour la préparation de ces conférences importantes à Rome dans les semaines à venir, car notre but commun c'est de faire en sorte que les choses avancent en Europe.

Nous, en tant qu'Allemands, nous comprendrions mal le message de l'histoire si nous nous occupions uniquement de l'unification allemande et pas, parallèlement, également, de l'unification européenne.

Je l'ai déjà dit, ces deux dates vont bien ensemble : 3 octobre 1990, jour de l'unité allemande, 31 décembre 1992, le premier pas concret pour l'ouverture du grand Marché Unique pour plus de 320 millions d'Européens. Je suis tout à fait convaincu qu'en 1994 le parlement qui sera élu devra avoir plus de compétences que le Parlement Européen actuel. Mais, il y a encore beaucoup de travail à accomplir dans ce sens. Travail qui doit être accompli entre Paris et Bonn, mais également, puisque la question venait d'un journaliste du Financial Times tout cela doit être rediscuté entre nous et Londres.

R - Le Président - La France a déjà exprimé le désir de voir l'Union Monétaire entrer dans une phase nouvelle à partir du 1^{er} janvier 1993. Elle réitérera ce souhait au sein des instances qualifiées c'est-à-dire la Conférence intergouvernementale déjà prévue. Et plusieurs démarches ont déjà eu lieu avec l'Allemagne fédérale afin, précisément, de parvenir à un accord pour que les phases successives de cette mise en place se déroulent conformément aux prévisions initiales.

CEE - Défense - Union politique

Q - Jacques Delors disait dimanche qu'à la lumière des événements du Golfe il était logique que la C.E.E. se dote d'une force d'intervention militaire. Est-ce que la France et l'Allemagne sont prêtes à appuyer une telle proposition ?

R - M. Kohl - Je ne crois pas que pour l'instant, vu la situation constitutionnelle et la situation juridique de

délité. L'Alliance de l'Ouest change de contenu. L'Europe de Yalta a vécu. Comme vous le remarquez, on voit l'Union Soviétique et les Occidentaux mêler leurs voix au sein du Conseil de sécurité. L'Allemagne, bientôt, sera réunifiée. La Communauté des Douze s'apprête à passer à la vitesse supérieure. Ici et là, on commence à imaginer les structures communes à l'Europe tout entière. La réunion de la CSCE à Paris en novembre constituera l'une des dates majeures de l'année. Par son ampleur et sa rapidité, l'événement dépasse toute prévision. Mais il n'existe pas, que je sache, de fatalité qui oblige l'humanité à dépasser d'un conflit à l'autre... Je constate au contraire que les Nations unies se réveillent. Les pays qui vont cesser de se surarmer pourront consacrer une plus large part de leur revenu national à l'aide aux pays en développement. Les deux superpuissances d'hier n'attiseront plus les conflits régionaux, comme ils l'ont fait jusqu'ici. J'attends au contraire de l'apaisement entre l'Est et l'Ouest la mise sur pied d'un plan mondial pour réduire les inégalités dans le monde. Ce plan est urgent et nécessaire. La France est prête à lancer de nouvelles propositions. Quant à l'agression de l'Irak contre le Koweït et à l'embargo contre l'Irak, ce n'est pas un conflit Nord-Sud. L'Irak n'est pas un pays pauvre. Le Koweït non plus, c'est le moins que l'on puisse dire. Nombreux sont les pays du Sud qui soutiennent l'action du Conseil de sécurité. Prenons garde cependant d'éviter toute initiative malheureuse qui prêterait le flanc à cette interprétation. Les frustrations sont telles dans le tiers monde qu'il suffirait de peu de chose pour dérapier.

Q - Du fait de l'éclatement de l'empire soviétique, les Etats-Unis redeviennent, comme à l'issue de la seconde Guerre mondiale, la seule grande puissance planétaire. Est-ce une bonne chose ?

R - Je ne me pose pas la question comme cela. Aucune grande puissance ne peut régler les problèmes principaux de la planète par ses seuls moyens. Certes, les Etats-Unis pèsent du poids le plus lourd. Leur force, leur grandeur leur confèrent un rôle considérable dans les affaires du monde. Mais il n'y a plus d'empire romain... La suprématie militaire n'est pas l'unique critère. La puissance économique est répartie entre trois pôles : Etats-Unis, Japon, Europe des Douze (et, en son sein, l'Allemagne). Rien ne se règle sans concertation entre plusieurs. Je crois davantage à l'arbitrage international qu'au magistère d'un seul.

Q - Comment envisagez-vous les futures relations Est-Ouest ? Qu'en est-il de la page blanche dont on parlait il y a quelques mois ?

R - Les relations Est-Ouest, en général, s'exercent de plus en plus dans le cadre des Nations Unies et dans celui de la Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Les relations entre les pays de l'Est et de l'Ouest de l'Europe ne s'organiseront vraiment que par le moyen d'institutions permanentes communes à tous les pays de notre continent. M. Gorbatchev a parlé de « maison commune ». J'ai proposé une « confédération européenne », la Tchécoslovaquie, la Pologne ont ébauché l'esquisse d'une Organisation pour l'Europe, la Communauté européenne des Douze négocie avec les six pays du libre-échange et plusieurs des pays anciennement communistes, le